

Ce jeu a également un intérêt sociologique, en abordant la notion d'esprit d'équipe, d'échanges, d'argumentaire pour convaincre et de réactions dans les groupes.



- à une exposition à l'Espace Malraux avec une sculpture amovible et deux spectacles, «Mabinogion» au théâtre Charles Dullin (quatuor de cordes et conteuse de légendes celtiques) et «Hikikomori le refuge » au Scarabée (sur le harcèlement à l'école).
- à une visite de l'Espace Malraux à Chambéry, scène nationale : extérieurs/accès, entrée des artistes, loges, coulisses, scène et salle de spectacle, la fosse d'orchestre et la petite scène.
- aux sorties à la piscine d'Aix les Bains et au ski à St François de Sales :



Saint-François de Sales et le ski

Vie locale

Les années passent... et avec le réchauffement climatique nous ne manquons pas de nous interroger sur le devenir de l'activité hivernale sur notre commune et sur les autres communes des Bauges.

Tout d'abord nous vous proposons de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur !

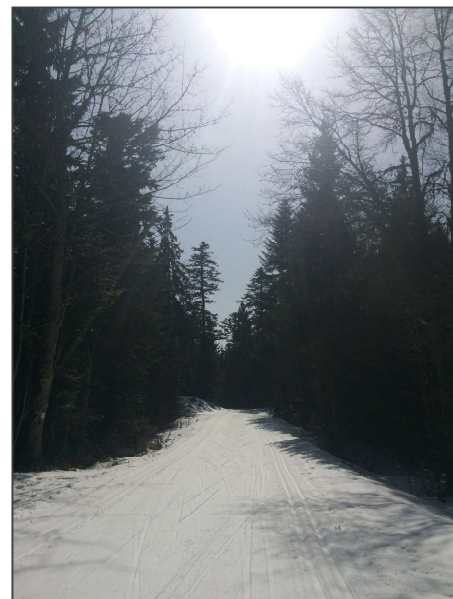
Reportons-nous 60 ans en arrière, dans les années 50, l'ensemble des chalets de la montagne sont habités l'été, des petits troupeaux de vaches et génisses occupent les alpages. Pour leurs allers et retours vers le village, les alpagistes empruntent les différents sentiers qui s'élèvent au-dessus des hameaux (chacun le sien) La plupart font le fromage sur place, d'autres, plus rares, descendent une « boille » de lait portée à dos d'homme, et puis, il faut monter le ravitaillement.

Au milieu des années 1950, la route forestière partant de La Magne est construite par tronçons, en partie à la pelle et à la pioche. Le premier virage au départ du hameau de la Magne avait été commencé durant la guerre par les jeunes des camps de jeunesse puis ensuite par des prisonniers allemands.

L'époque des années 60 était à la morosité, beaucoup de jeunes partaient travailler à la ville, l'avenir à Saint-François était incertain.

En 1966, lors de l'inauguration de la route dite « du Revard », qui permet de rejoindre Crolles, monsieur le Préfet avait lancé l'idée du tourisme. C'était le début des classes de neige.

En août 1967, pour le 400^{ième} anniversaire de la naissance de Saint-François, une grande fête est organisée à la « montagne », à la Croix des Bergers. A ce moment, la station de ski des Aillons créée principalement pour retenir les jeunes au village, commence à bien fonctionner, et cela donne l'idée à quelques audacieux de tenter la même aventure. Un « comité de rénovation » est alors constitué pour ...faire quelque chose. On se doute que les discussions furent âpres entre les partisans du projet et les sceptiques! L'hiver suivant, un téléski « fil neige » est installé dans un champ situé à la sortie de La Magne. Un grand baraquement est monté, une partie étant dédiée à la location des skis et chaussures, une autre à un bar qui permet la consommation de boissons chaudes. La gestion de cet ensemble est assurée entre autre par des bénévoles constituant la « Société du téléski » qui n'ont pas hésité à effectuer des emprunts à titre personnel afin de financer cet ensemble et qui évidemment ne comptent pas les heures passées. Quelques années plus tard, un téléski avec perches remplace alors le fil-neige, mais l'enneigement diminuant au fil des années, des difficultés financières sonnent le glas de cet équipement qui ne servira en fait qu'un hiver et sera démonté.



L'idée avait été émise également de faire une piste de ski alpin au « Mollard », près de la croix des Bergers, idée très vite abandonnée pour des raisons de difficultés d'accès.

Et pourquoi pas une piste de ski de fond, qui partirait du hameau de La Magne, pour rejoindre le Plateau, en empruntant la route forestière actuelle ? Là encore, aucune suite n'est donnée à cette idée, la pente trop importante dès le départ rendant la pratique du ski de fond difficile.

Finalement, la première piste sera créée, en aller et retour jusqu'au chalet de La Plate, piste entretenue à l'aide d'une dameuse achetée par la commune. L'engin sera entreposé dans le baraquement provenant du ski de piste de La Magne, déménagé à l'emplacement toujours occupé de nos jours par un hangar.

Quant à la location des chaussures et des skis, c'est dans une baraque de chantier située à l'entrée du parking actuel que cela se passe.

Le chalet de la Plate a été construit dans les années 1979-1980 sur un terrain communal, conjointement par la commune et l'ANCEF, Association Nationale des Centres et Foyers de ski de fond. Dix ans plus tard la commune rachète sa part à l'ANCEF et depuis cette date, le chalet de la Plate appartient à la commune qui en assure l'entretien et le loue à un gérant avec un bail à titre précaire et révocable. L'exploitation de ce chalet ne peut avoir lieu qu'en période hivernale, le manque d'eau potable en été interdisant toute occupation en période estivale.

La pratique du ski de fond progresse, l'ANCEF achète alors une vieille ferme située au centre de La Magne, pour en faire un centre-école provisoire, pendant que la commune achète des terrains situés à la sortie du hameau pour en faire le centre définitif. Des difficultés financières surgissent, et le projet n'aboutit pas. Le bâtiment étant vacant, le SIVOM DES BAUGES entreprend la construction du Sorbier après démolition de la vieille ferme (permis délivré en septembre 1983) sur les terrains appartenant à la commune.

Pour accueillir le personnel travaillant au Sorbier, l'immeuble de l'OPAC « l'Herbe Blanche » est construit en 1990. En janvier 1998 la commune cèdera ces parcelles de terrains ainsi que celles sur lesquelles est implanté le terrain de tennis à la communauté de communes.

L'idée de la construction du foyer d'accueil de Saint-François est lancée et la demande de permis de construire sera déposé en 1984 par le SIVOM des Bauges. La commune complète ensuite cette construction par la création d'un parking et par l'aménagement de la grenouillère, d'une piste de fond et d'animation, et d'un accès piétons en 1988.

La gestion du Foyer de ski de fond est confiée à une association « Foyer Municipal de St François » pour l'entretien des pistes, la perception de la redevance des badges permettant l'accès au domaine skiable.

Plus tard la commune assure cette gestion au moyen d'une régie directe pour la location du matériel de ski. L'activité de restauration sera confiée à différents gérants tout au long des années passées. Dans un premier temps la gestion du foyer est assurée par l'ANCEF, puis par la commune au moyen d'une régie directe.

L'activité de ski de fond s'étant développée sur les territoires voisins, l'Association GRAND PLATEAU NORDIQUE (composée des communes de St François de Sales et de Les Déserts ainsi que du SICOM du Plateau du Revard) est créée pour gérer l'entretien de l'ensemble des pistes dès 1985. Cette organisme sera remplacé 1990 par le Syndicat Mixte

GRAND PLATEAU NORDIQUE composé des Communes de St François de Sales, de Les Déserts, de Chambéry, d'Aix les Bains, de St Offenge Dessus, de St Offenge Dessous, d'Arith, du SIVOM du Revard, et du District des Bauges.

En 2002 la Communauté d'Agglomération Chambéry-métropole se substitue à la ville de Chambéry

En 2003 la Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget se substitue au SIVOM du Revard, à la ville d'Aix les Bains, aux communes de St Offenge Dessus, et St Offenge Dessous.

En 2008 La commune des Déserts intègre Chambéry-métropole et en 2010 La communauté de communes du Cœur des Bauges se retire du Syndicat Mixte Savoie Grand Revard.

Depuis 2010 le syndicat mixte Savoie Grand Revard est composé de la communauté d'agglomération Chambéry-Métropole Cœur des Bauges, de la communauté d'Agglomération Grand Lac, des communes de Saint François de Sales et d'Arith.

La construction de la salle hors sac par Savoie Grand Revard en 2006-2007 est venue compléter les équipements de la Porte de Saint François.

Et aujourd'hui ?

La gestion du Sorbier a été confiée au fil des années à diverses associations dont la dernière se nomme Vacances et Loisirs au Pays des Bauges. Le terme de la convention d'occupation du domaine public intervenant à l'automne 2016 la Communauté de Communes du cœur des Bauges a envisagé d'assurer la gestion de cet établissement au moyen d'une délégation de service public. A la fin de l'année 2016 elle a décidé de mettre en vente le bâtiment soit pour y faire des logements soit pour y poursuivre l'activité de maison familiale et d'accueil de groupes. L'association TERNELIA LES GRANDS MASSIFS s'est portée acquéreur afin d'y poursuivre l'activité d'accueil touristique.

Avec l'évolution du tourisme-loisirs pleine nature toute saison, les risques climatiques avérés avec une élévation de la température de 1° dans les 10 prochaines années qui modifiera la durée d'enneigement et l'altitude de celle -ci, les situations budgétaires qui ont du mal à financer les investissements, les élus de notre territoire vont devoir engager un processus de transition pour éviter une rupture brutale.



Conscient des enjeux que représentent ces changements les élus de Saint François ont souhaité, dès 2015, pouvoir bénéficier d'une étude portant sur une stratégie touristique.

Le PNR du Massif des Bauges n'ayant pas pu accompagner cette démarche nous avons sollicité le concours d'étudiants en Master. Le rendu de cette étude nous sera communiqué début juin et nous ne manquerons pas de vous en indiquer les grandes lignes.

Dans le même temps Chambéry métropole Cœur des Bauges a initié en 2016 un audit stratégique et financier des stations des Bauges auxquelles nous sommes associés. Un comité de pilotage s'est réuni à deux reprises (janvier et avril 2017) afin de préciser les orientations de chacun des pôles.

Se projeter à 10 ou 15 ans est un exercice difficile dans lequel nous nous sommes engagés non seulement pour notre commune mais pour l'ensemble du territoire des Bauges.

La forêt

Vie locale



Durant l'année 2016, la commune a vendu quatre coupes de bois. Celles-ci étaient prévues dans le plan d'aménagement de la forêt communale, qui court jusqu'en 2019.

Les ventes de bois organisées par les agences Savoie et Haute Savoie de l'Office National des Forêts se sont tenues le 9 juin à la Motte Servolex et le 13 septembre à Rumilly. Ces ventes par appel d'offres permettent de toucher de nombreux acheteurs potentiels en provenance de toute la région.

Les résultats de ces deux ventes sont portés dans le tableau ci-dessous.

Date de la vente	Parcelle	Volume résineux*	Volume feuillus*	Meilleure offre (en €)	Acheteur	Soumissions	Prix unitaire** (en €/m3)
09/06/2016	12	296	11	10.868	Scierie de Savoie	3	36.7
	19	527	47	21.599	Scierie de Savoie	3	41
	21	437	59	15.975	S.G. Bois	3	36.6
13/09/2016	40	325	255	16.382	S.G. Bois	4	50.4
TOTAL		1.585	372	64.824			40.9

* les volumes sont donnés en m3 réels sur écorce pour les feuillus et en m3 réels sous écorce pour les résineux.

** les prix unitaires moyens sont calculés uniquement sur le volume de résineux.

Les prix de vente ne sont pas au plus haut mais vu le contexte global du marché du bois en 2016, on peut estimer que les coupes se sont vendues correctement (aucun invendu pour Saint François).

Rappelons que l'ensemble du chiffre d'affaires des ventes ne revient pas en totalité à la commune. L'ONF prélève 10% du montant pour ses « frais de garderie » de la forêt communale

Cette année la commune avait exigé que les feuillus (hêtre essentiellement) soient exploités et laissés à disposition. Cette contrainte n'a pas joué en faveur d'une augmentation du prix des bois puisque l'acheteur est obligé de payer l'exploitation de volumes qui ne lui reviennent pas. Toutefois, l'idée étant de revendre ces bois « à prix coûtant » aux habitants, l'opération devrait s'avérer blanche.